

«Pour l'accessibilité des handicapés aux programmes audiovisuels»

«Visibilité des personnes handicapées dans le paysage audiovisuel français» sera le thème central du premier festival «Un autre regard» qui se déroulera du 29 au 31 mars prochain en France. L'opportunité nous a été donnée d'approcher Diane Maroger qui en est la productrice déléguée. L'hôte de la Tribune nous livre en substance les raisons ayant motivé le lancement d'une telle manifestation

Entretien réalisé par
notre correspondant à Constantine

A. Lemili

LA TRIBUNE : *Comme il s'agit de la première édition du festival, peut-on connaître comment est venue l'idée d'une telle manifestation et en même temps du thème ?*

DIANE MAROGER : Il s'agit d'un festival souhaité par les ministres Roselyne-Bachelot et Frédéric Mitterrand, car 2012 est l'année charnière qui permet de faire un bilan des consé-

quences de la loi du 11 février 2005 en matière d'accessibilité. En 2015, tous les bâtiments accueillant du public et services publics auront l'obligation de pouvoir accueillir les personnes handicapées. Il ne reste plus que 3 ans... La loi sur l'audiovisuel du 5 mars 2009 prenait en compte le besoin d'accessibilité des programmes audiovisuels pour les spectateurs sourds et déficients visuels : tous les programmes sont désormais sous-titrés sur les chaînes de plus de 2,5% d'audience et l'audio-description monte en puissance : 1 programme par chaîne et par semaine actuellement, 1 programme par jour début 2013. Les étapes à franchir pour que le cinéma soit aussi accessible sont encore nombreuses pour des raisons d'équipement et d'investissement dans les supports adaptés. Ce festival permettra d'annoncer des mesures incitatives, ce qui peut être fait, les initiatives de collectivités, d'associations et d'exploitants qui se bougent...

Il est à noter que tous les films présentés lors de ce festival seront sous-titrés et audio-décrits, et que les échanges avec les réalisateurs seront traduits en langue des signes et transcrits à l'écran.

Que doit-on comprendre par «visibilité des personnes handicapées dans le paysage audiovisuel» ?

Le cinéma et la télévision sont aussi des moyens d'accéder à la citoyenneté parce qu'on est représenté. Or, la représentation du handicap dans les programmes audiovisuels non spécialisés était encore rare ces dernières années. En 2011, le grand public a particulièrement bien accueilli *Intouchables* au cinéma et, à la télévision le téléfilm *Simple* et les mini-programmes *le Vestiaire* sur la chaîne France 2.

De son côté, l'association «Retour d'image» programme sur le thème de l'image des personnes handicapées à Paris depuis 2003 avec le festival «Retour d'image». Elle s'est

intéressée à l'histoire de la représentation des personnages handicapés au cinéma, c'est pourquoi elle programme aussi des films du patrimoine et des reprises. Elle mène une action éducative de qualité pour favoriser la rencontre et l'échange entre publics valides et publics handicapés. On peut noter que cette association est portée par des professionnels du cinéma, pour certains en situation de handicap.

La représentation du handicap n'est plus un tabou : avec des émissions comme *le Vestiaire* ce sont même les réalisateurs et acteurs handicapés qui la mettent en scène, souvent avec humour !

Si cela peut contribuer à changer les regards sur le handicap à l'école, à l'embauche, et réduire les discriminations, on pourra parler d'un impact sociétal de la loi du 11 février 2005. Le festival doit permettre de célébrer cette diversité constructive et met un point d'honneur à accueillir les jeunes.

Est-ce qu'il y a un public spécifique qui est visé par cette manifestation ?

Les jeudi 29 et samedi 31 mars, le grand public, jeunes et moins jeunes, avec 4 séances pour les scolaires, dans une vraie mixité avec le public en situation de handicap. Le vendredi 30 le public en situation de handicap et les professionnels du cinéma qui souhaitent s'informer sur comment mieux adapter une salle.

Pourrait-on connaître la liste et/ou les titres des films prévus aux projections et bien entendu leurs réalisateurs ? S'agira-t-il de films de fiction, de documentaires ?

Il y aura des films de fiction, des documentaires, des dessins animés... La programmation sera en ligne d'ici le 10 février, quelques points de détail étant encore à régler. Je vous invite à découvrir notre sélection sur le site du festival «festivalunautreteregard.com».

A. L.